



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



EDK | CDIP | CDPE | CDEP |

Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren
Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
Conferenza svizzera dei direttori cantonali della pubblica educazione
Conferenza svizra dals directurs chantunals da l'educaziun publica

SVK·CNS

Contributions de la Confédération et des cantons dans le domaine « Formation, recherche et innovation »

Reporting 2012

Berne, décembre 2013

Reporting du SEFRI, du SG CDIP et du SG CUS (avec la participation de l’AFF¹ et de l’OFS)

Instances et membres du groupe de travail

SEFRI – Secrétariat d’Etat à la formation, à la recherche et à l’innovation:	Müfit Sabo (présidence) Andreas Müller
SG-CDIP – Secrétariat général de Conférence suisse des directeurs cantonaux de l’instruction publique :	Francis Kaeser Markus Balmer
SG-CUS – Secrétariat général de la Conférence universitaire suisse :	Valérie Clerc Bernadette Haenni
AFF – Administration fédérale des finances :	Thomas Marthaler
OFS – Office fédéral de la statistique :	Katrin Mühlemann

Informations complémentaires :

Müfit Sabo (SEFRI) mufit.sabo@sbfi.admin.ch – 031 325 91 51

© Secrétariat d’Etat à la formation, à la recherche et à l’innovation SEFRI – Berne

Mention de la source souhaitée en cas de reproduction partielle ou totale.

¹ Un groupe de travail technique composé du SEFRI, de la CDIP et de la CUS a été mis en place en 2010 pour rédiger le « rapport sur les contributions de la Confédération et des cantons dans le domaine Formation, recherche et innovation de 2004 à 2016 ». L’AFF et l’OFS ont été invités à se joindre au groupe de travail.

Contenu

Instances et membres du groupe de travail	2
Introduction	4
Evolution générale des dépenses publiques FRI.....	5
Contributions 2012 pour les domaines couverts par le mFRI	6
1. Dépenses publiques prévues et effectives en faveur des domaines couverts par le mFRI 2012	6
2. Différences entre les dépenses selon les budgets et selon les comptes	7
a. Confédération	7
b. Cantons	7
c. Confédération et cantons	7
Evolution des dépenses des trois domaines de formation financés conjointement par les cantons et la Confédération 2012 à 2016	8
Annexes: Sélection de tableaux et graphiques actualisés du rapport Contributions FRI de la Confédération et des cantons dans le domaine « Formation, recherche et innovation de 2004 à 2016»	10

Introduction

Lors des travaux préparatoires des messages relatifs à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (ci-après mFRI), les crédits destinés aux domaines dont le financement est assuré conjointement par la Confédération et par les cantons font l'objet de consultations et d'échanges mutuels entre ces deux instances politiques.

Le rapport « Contributions de la Confédération et des cantons dans le domaine Formation, recherche et innovation de 2004 à 2016 » publié en décembre 2012 a réuni pour la première fois les dépenses FRI passées et futures des cantons et de la Confédération dans un même document. Ce rapport, qui permet non seulement d'avoir une vue globale de toutes les dépenses FRI en Suisse mais également de suivre l'évolution des dépenses cantonales et fédérales dans les domaines financés conjointement, a servi de base de discussion pour le message FRI 2013-16.

Etant donné l'écho favorable rencontré par ce rapport, il a été décidé de le mettre à jour tous les quatre ans ainsi que de faire un reporting annuel des dépenses FRI. Le but est simplement de contribuer à la transparence des discussions concernant le futur mFRI 2017-2020.

Le présent document est un premier projet pilote de reporting; il permet de présenter une mise à jour annuelle

1. des dépenses globales FRI et,
2. des crédits des cantons et de la Confédération pour les domaines financés conjointement.

La mise à jour est réalisée en comparant les crédits initialement prévus lors des préparations du mFRI 2012 et du mFRI 2013-16 aux :

- a. **Crédits effectifs** (montants versés) pour les années passées, d'une part et, aux
- b. **Crédits futurs selon les prévisions actuelles (état 2013 des crédits pour les années à venir) d'autre part.**

Par **crédits initialement prévus** (*planifiés*) nous entendons pour:

- (a) la Confédération : les crédits selon la proposition du Conseil fédéral au Parlement dans le mFRI 2012 et le mFRI 2013-16;
- (b) les cantons : les crédits selon l'enquête 2011 de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Cette enquête, conduite auprès des Directions de l'instruction publique des 26 cantons et qui relève les dépenses des cantons pour les hautes écoles, a servi de base pour la préparation du mFRI 2013-16. Les résultats de l'enquête ont été publiés dans le rapport « Contributions de la Confédération et des cantons dans le domaine Formation, recherche et innovation » susmentionné.

Par **crédits effectifs** (*montants versés*) nous entendons pour

- (c) la Confédération : les crédits selon les comptes d'Etat de la Confédération;
- (d) les cantons : les crédits selon les comptes des cantons tels qu'ils apparaissent dans l'enquête 2013 de la CDIP.

Par **crédits futurs selon les prévisions actuelles** nous entendons pour

- (e) la Confédération : les crédits selon le budget 2013 et le plan financier 2014-16;
- (f) les cantons : les crédits selon les budgets et plans financiers (ainsi que les extrapolations) tels qu'ils apparaissent dans l'enquête 2013 de la CDIP.

Le reporting est construit en trois parties dont chacune couvre un ensemble de dépenses différent:

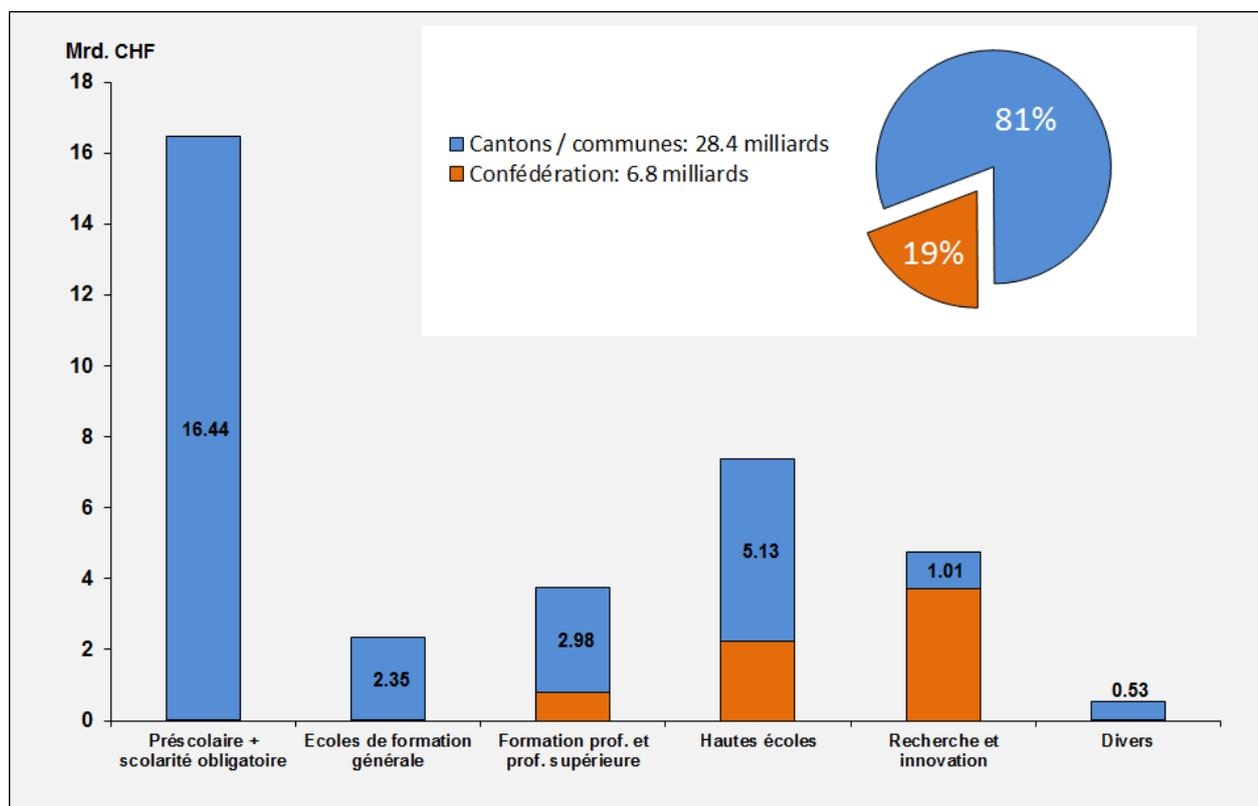
- les dépenses publiques regroupant la **totalité des contributions** au domaine FRI,
- les dépenses publiques **destinées aux domaines qui font l'objet du mFRI**,
- les dépenses dans les **sous-domaines FRI qui sont financés conjointement** par la Confédération et par les cantons (formation professionnelle, universités cantonales et hautes écoles spécialisées).

Evolution générale des dépenses publiques FRI

Le total des dépenses publiques pour la formation (du préscolaire au tertiaire), la recherche et l'innovation s'élève à **35,2 milliards de francs en 2011**. La part principale des dépenses (28,4 milliards de francs, soit 81%) est assumée par les cantons et les communes. La contribution de la Confédération se monte à 6,8 milliards de francs², ce qui représente 19 % de l'ensemble des dépenses en faveur de la formation, de la recherche et de l'innovation.

Les parts cantonales et fédérales n'ont pratiquement pas varié par rapport à l'année 2010 puisqu'elles s'élevaient déjà jadis à respectivement 82% (27,7 milliards) et 18% (6,3 milliards).

Figure 1 : Dépenses publiques en faveur de l'ensemble de la formation, de la recherche et de l'innovation en Suisse pour l'année 2011³



Source : Statistique financière 2011, Administration fédérale des finances

² Sans les dépenses fédérales pour la formation continue, autres dépenses du domaine de la formation, divers (dépenses estimées à 0,6 milliard de francs dans « Bericht des EVD über eine neue Weiterbildungspolitik des Bundes », novembre 2009); pour l'explication des crédits regroupés sous « divers », voir www.sbf.admin.ch/bfi.

³ Vu que les données 2012 concernant les cantons/communes ne seront disponibles qu'en août 2014, ce graphique a été établi sur la base des données 2011.

Contributions 2012 pour les domaines couverts par le mFRI

1. Dépenses publiques prévues et effectives en faveur des domaines couverts par le mFRI 2012

La première partie du tableau 1 ci-dessous présente uniquement les dépenses fédérales et cantonales en faveur des domaines qui font l'objet du mFRI 2012⁴. On peut y lire que ces dépenses se sont élevées globalement à 13,1 milliards avec une contribution fédérale de 5,9 milliards et une contribution cantonale de 7,1 milliards.

On obtient une image plus complète des dépenses FRI 2012 en y ajoutant les crédits fédéraux FRI qui ne font pas l'objet du mFRI ainsi que les dépenses cantonales qui ne sont pas relevées dans l'enquête de la CDIP (bourses aux étudiants du tertiaire). Ainsi, dans la deuxième partie du tableau, on remarque que ces dépenses publiques FRI se sont élevées à 13,6 milliards en 2012 et que la part de la Confédération dans ce montant a été de 47% et celle des cantons de 53%.

Tableau 1 : Dépenses publiques en faveur des domaines couverts par le mFRI 2012
(en millions de francs)

	Confédération		Cantons		Confédération et cantons
	Proposition mFRI 2012 [a]	Comptes [b]	Enquête CDIP 2011 [c]	Comptes [d]	Total (Comptes)
Domaine des écoles polytechniques fédérales (D-EPF)	2'164.3	2'175.3	-	-	2'175.3
Universités cantonales	702.1	700.1	2'874.0	2'885.5	3'585.7
Hautes Ecoles spécialisées (HES)	451.1	467.4	1'537.0	1'494.1	1'961.5
Formation professionnelle	774.1	844.3	2'623.0	2'754.5	3'598.8
Fonds national suisse de la recherche (FNS)	842.9	851.4	-	-	851.4
Commission pour la technologie et l'innovation (CTI)	121.5	146.4	-	-	146.4
Programmes-cadres de recherche et de développement technologique et de la formation de l'Union européenne (PC-UE)	466.9	487.7	-	-	487.7
Autres Progr. facultatifs ESA ; bourses ; académies, org. Intern. ; pilotage du système, etc.	314.3	298.7	-	-	298.7
Total mFRI / enquête CDIP	5'837.2	5'971.3	7'034.0	7'134.1	13'105.5
Crédits hors mFRI					
Loyers du domaine EPF	-	301.0	-	-	301.0
Autres hors mFRI Confédération : CERN, contribution obligatoire ESA, etc Cantons : bourses tertiaires	-	111.6	128.4	128.4	240.0
Total	5'837.2	6'384.1	7'162.4	7'262.5	13'646.6
Part de financement		47 %		53 %	

⁴ Même si la très grande partie des crédits qui font l'objet des messages FRI ne subit que peu de changement d'une période à l'autre, la structure de présentation des crédits peut changer. Le tableau ci-dessus prend la présentation du mFRI 2012 comme référence.

Sources dans l'ordre d'apparition des colonnes:

- a) Proposition mFRI 2012 par le Conseil fédéral ; La formation professionnelle avec fonds pour la recherche et loyers Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP.
- b) Compte d'Etat 2012 de la Confédération; FP avec fonds pour la recherche et loyers IFFP. Sous « autres » sont compris les crédits qui ne sont pas demandés dans le mFRI comme par exemple, celui destiné au CERN ou la partie obligatoire de la contribution à l'ESA pour les activités de base, etc.
- c) Budgets cantonaux 2012 selon l'enquête 2011 de la CDIP auprès des directions cantonales de l'instruction publique. Sur la base du nombre des étudiants 2012, l'OFS a estimé les bourses cantonales aux étudiants du tertiaire (sans les étudiants des HEP) à 128,4 millions, en correction des 65 millions qui apparaissaient dans le mFRI 2013-16.
- d) Comptes cantonaux 2012 selon l'enquête 2013 de la CDIP.

2. Différences entre les dépenses selon les budgets et selon les comptes

a. Confédération

Les différences principales entre les dépenses selon mFRI 2012 et les dépenses selon le compte d'Etat 2012 s'expliquent par :

- le fait que le mFRI et le compte ne couvrent pas exactement les mêmes crédits. Alors que tous les crédits du domaine FRI sont compris dans le compte d'Etat 2012, le mFRI en exclut quelques-uns (voir tableau 1);
- les augmentations décidées dans le cadre
 - des délibérations parlementaires du mFRI 2012 (formation professionnelle +100 millions, HES +14 millions et CTI +10 millions) ;
 - des mesures visant à amortir les effets de la force du franc et à améliorer la compétitivité (pour la CTI : +100 millions).

Même si tous les crédits FRI n'ont pas été entièrement épuisés à la fin de l'année 2012⁵, ces décisions des chambres fédérales sont naturellement à l'origine de la différence (croissance de +134 millions) entre le compte d'Etat 2012 et le mFRI 2012.

b. Cantons

La différence entre le total 2012 des budgets cantonaux pour la formation professionnelle, les universités et les HES (indiquée selon l'enquête CDIP 2011) et celui des comptes 2012 est minime puisqu'elle s'élève à moins de 1%. Elle s'explique principalement par la correction des dépenses cantonales pour les bourses des étudiants des universités et des HES (correction à l'égard du rapport 2012).

c. Confédération et cantons

Globalement, on peut affirmer que la stabilité du financement est assurée puisque la différence entre les dépenses prévues et les dépenses effectives selon les comptes est inférieure à 2% des montants totaux.

⁵ Les comptes d'Etat de la Confédération donnent des explications de détail sur les causes de divergences entre le budget 2012 et le compte 2012. Pour la formation professionnelle, la différence entre le compte et le budget (-37 millions) s'explique par le fait que le crédit destiné aux projets de développement et d'innovation n'a pas été épuisé faute de projets valables. Pour la CTI, le crédit budgété n'a pas pu être utilisé à cause du temps qu'il faut pour déposer des projets de recherche. Etant donné que le crédit de la CTI a été fortement augmenté et que ce supplément était disponible uniquement à partir du début de l'année 2012, tous les projets déposés n'ont pas pu être traités en 2013. Le crédit restant a été transféré à l'année suivante.

Evolution des dépenses des trois domaines de formation financés conjointement par les cantons et la Confédération 2012 à 2016

Le tableau ci-dessous a comme objectif de montrer comment les crédits prévus en faveur du domaine FRI et les crédits effectifs ont évolué dans le passé et quelles sont les prévisions de crédits pour le futur. Concrètement, il montre

A. pour le **passé** : la différence entre les crédits initialement prévus et les crédits effectifs.

Par exemple, pour l'année 2012, on remarque que les crédits effectifs 2012 ont dépassé les crédits initialement prévus d'un montant de 185 millions (principalement en raison de l'augmentation du crédit de la formation professionnelle).

B. pour le **futur** : l'évolution des budgets et des plans financiers.

On remarque que des variations totales de l'ordre de 120 millions par année sont à attendre pour la période 2013 à 2016, ce qui reste modeste sur un montant global de 10 milliards par an.

1. Evolution des contributions fédérales et cantonales:

- La Confédération prévoit d'augmenter sa contribution globale d'environ 16 millions de francs par année (principalement pour les universités; annulation des coupes prévues dans le programme de consolidation et de réexamen des tâches 2014).
- Les cantons, de leur côté, prévoient d'augmenter leur contribution globale de plus de 103 millions par année.

2. Evolution par domaine:

- Formation professionnelle : les plus fortes croissances se trouvent dans ce domaine où les estimations des coûts globaux futurs ont été revues à la hausse (environ +130 millions par an).
- Hautes Ecoles : les contributions aux universités cantonales pourraient augmenter en moyenne de 15 à 20 millions par an alors que celles des hautes écoles spécialisées pourraient diminuer d'une trentaine de millions à cause du report de certains investissements d'infrastructure des cantons.

C. les **parts fédérales** de contributions selon les obligations légales.

On remarque par exemple que la Confédération respectera à partir de 2013 le taux de contribution de 25% pour la formation professionnelle alors que pour les HES, elle n'atteindra les 30% des contributions aux coûts imputables qu'en 2016.

Tableau 2 : Dépenses effectives et prévues pour les HES, les universités et la formation professionnelle (en millions de francs, montants arrondis)

Dépenses cantons			Dépenses Confédération			Dépenses Confédération + Cantons			Part des cantons (%)		Subventions fédérales et part de la Confédération selon les dispositions légales			
Prévues selon enquête CDIP 2011	Etat 2013 selon enquête CDIP 2013	Différence	Prévues selon proposition mFRI 2013 -16 et mFRI 2012 du CF	Etat 2013 selon compte d'état 2012, budget 2013 et plan financier 2014-16	Différence	Prévues selon enquête CDIP 2011 et proposition mFRI 2013-16	Etat 2013 selon comptes 2012; budgets 2013 et PF 2014-16	Différence	Etat 2011 selon enquête CDIP 2011 Proposition mFRI du CF	Etat 2013 selon enquête CDIP 2013 Etat 2013	Coûts d'exploitation cantonaux imputables	Subventions fédérales selon le message FRI (investissements, contribution aux frais de location et exécution non compris)	Part de la Confédération aux coûts imputables (%)	
Domaine des hautes écoles												Domaine des hautes écoles		
Hautes écoles spécialisées												Hautes écoles spécialisées		
2012	1'537.0	1'494.1	-42.9	451.1	467.4	16.3	1'988.1	1'961.5	-26.6	77.3 %	76.2 %			
2013	1'631.6	1'637.0	5.4	483.0	489.9	6.9	2'114.6	2'126.9	12.3	77.2 %	77.0 %	1'569.4	444.7	28.3 %
2014	1'756.1	1'699.4	-56.7	506.0	513.4	7.4	2'262.1	2'212.8	-49.3	77.6 %	76.8 %	1'620.4	465.9	28.7 %
2015	1'797.7	1'729.4	-68.3	552.0	538.5	-13.5	2'349.7	2'267.9	-81.8	76.5 %	76.3 %	1'661.8	490.7	29.5 %
2016	1'802.1	1'801.3	-0.8	564.7	564.2	-0.5	2'366.8	2'365.5	-1.3	76.1 %	76.1 %	1'698.5	515.6	30.4 %
2013-2016	6'987.5	6'867.0	-120.4	2'105.7	2'106.0	0.3	9'093.2	8'973.0	-120.1	76.8 %	76.5 %	6'550.1	1'916.9	29.3 %
taux de croissance	+4.1 %	+4.8 %		+5.6 %	+4.8 %		+4.8 %	+4.8 %						
Universités														
2012	2'873.8	2'885.5	11.7	702.1	700.1	-2.0	3'575.9	3'585.7	9.8	80.4 %	80.5 %			
2013	2'968.5	2'898.6	-69.9	709.8	726.8	17.0	3'678.3	3'625.4	-52.9	80.7 %	80.0 %			
2014	3'010.2	3'047.5	37.3	730.6	753.6	23.0	3'740.8	3'801.1	60.3	80.5 %	80.2 %			
2015	3'065.7	3'141.3	75.6	767.2	773.5	6.3	3'832.9	3'914.8	81.9	80.0 %	80.2 %			
2016	3'237.5	3'228.4	-9.1	809.8	802.1	-7.7	4'047.3	4'030.5	-16.8	80.0 %	80.1 %			
2013-2016	12'281.9	12'315.8	33.9	3'017.4	3'056.0	38.6	15'299.3	15'372	72.5	80.3 %	80.1 %			
taux de croissance	+3.0 %	+2.8 %		+3.7 %	+3.5 %		+3.0 %	+3.0 %						
Formation professionnelle												Formation professionnelle		
2012	2'623.0	2'754.5	131.5	774.1	844.3	70.2	3'397.1	3'598.8	201.7	77.2 %	76.5 %			
2013	2'675.5	2'832.1	156.6	881.6	887.8	6.2	3'557.1	3'719.9	162.8	75.2 %	76.1 %	3'494.0	887.8	25.4 %
2014	2'711.3	2'827.7	116.4	889.8	895.0	5.2	3'601.1	3'722.7	121.6	75.3 %	76.0 %	3'574.5	895.0	25.0 %
2015	2'738.4	2'850.1	111.7	901.8	908.0	6.2	3'640.2	3'758.2	118.0	75.2 %	75.8 %	3'644.3	908.0	24.9 %
2016	2'761.0	2'873.5	112.5	908.3	915.6	7.3	3'669.3	3'789.1	119.8	75.2 %	75.8 %	3'699.9	915.6	24.7 %
2013-2016	10'886.2	11'383.4	497.2	3'581.5	3'606.5	24.9	14'467.7	14'990	522.2	75.2 %	75.9 %	14'412.8	3'606.5	25.0 %
taux de croissance	+1.3 %	+1.1 %		+4.1 %	+2.0 %		+1.3 %	+1.3 %						
Total														
2012	7'033.7	7'134.2	100.5	1'927.3	2'011.9	84.6	8'961.0	9'146.0	185.0	78.5 %	78.0 %			
2013	7'275.7	7'367.7	92.0	2'074.4	2'104.5	30.1	9'350.1	9'472.2	122.1	77.8 %	77.8 %			
2014	7'477.6	7'574.6	97.0	2'126.4	2'162.0	35.6	9'604.0	9'736.6	132.6	77.9 %	77.8 %			
2015	7'601.7	7'720.8	119.1	2'221.0	2'220.0	-1.0	9'822.7	9'940.9	118.2	77.4 %	77.7 %			
2016	7'800.6	7'903.2	102.6	2'282.8	2'281.9	-0.9	10'083.4	10'185.1	101.7	77.4 %	77.6 %			
2013-2016	30'155.6	30'566.3	410.7	8'704.6	8'768.5	63.8	38'860.2	39'334.8	474.6	77.6 %	77.7 %			
taux de croissance	+2.6 %	+2.6 %		+3.2 %	+3.2 %		+2.7 %	+2.7 %						

Source : Compte d'Etat 2012, message FRI 2012 et message FRI 2013-2016

Enquêtes de la CDIP auprès des cantons 2011 (telle qu'elle est reproduite dans le mFRI 2013-16) et 2013.

Annexes:

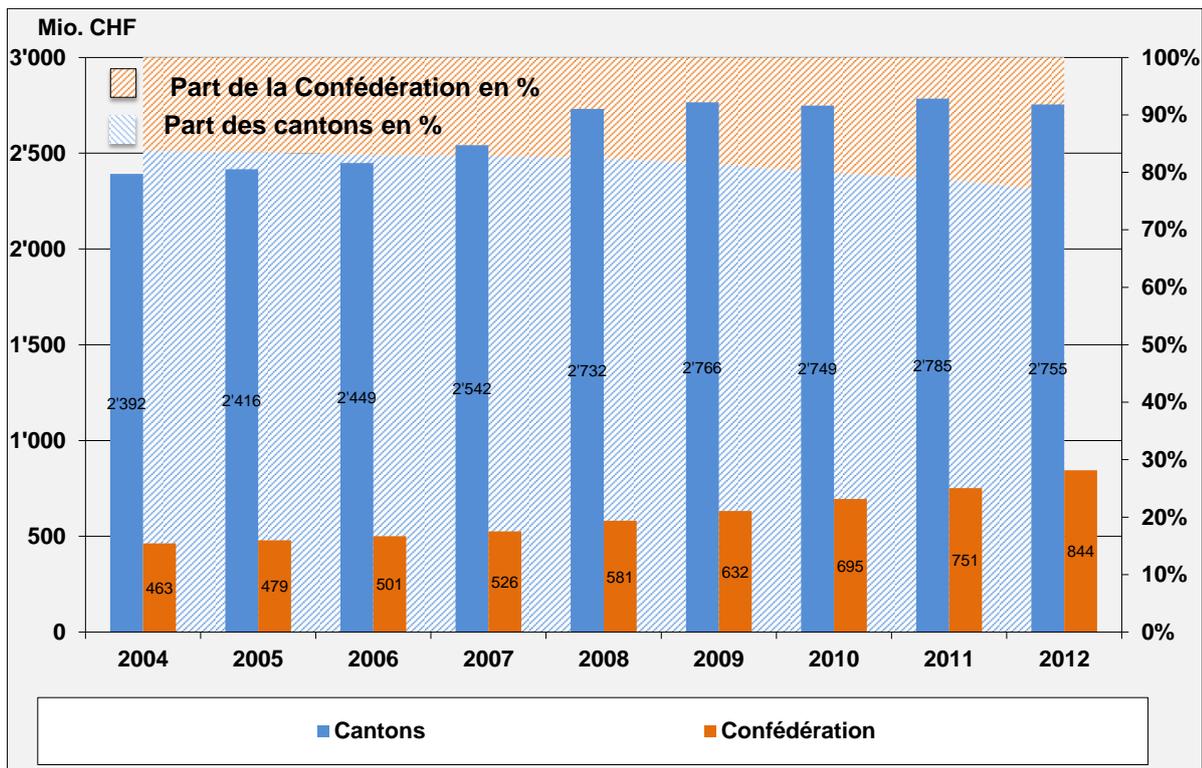
Sélection de tableaux et graphiques actualisés du rapport Contributions FRI de la Confédération et des cantons dans le domaine « Formation, recherche et innovation de 2004 à 2016 »

Remarques :

- La vue d'ensemble des crédits mentionnés dans le tableau ainsi que d'autres informations utiles (liste des abréviations, mode de calcul, explications sur les interactions entre les statistiques financières de l'AFF et celles de l'OFS sur les dépenses publiques) peuvent être consultées dans le rapport susmentionné www.sbf.admin.ch/bfi.
- Universités cantonales et hautes écoles spécialisées : les tableaux et graphiques ont été établis sur la base des statistiques de l'OFS et non plus sur la base des comptes d'Etat de la Confédération et de l'enquête de la CDIP, comme dans les chapitres précédents.

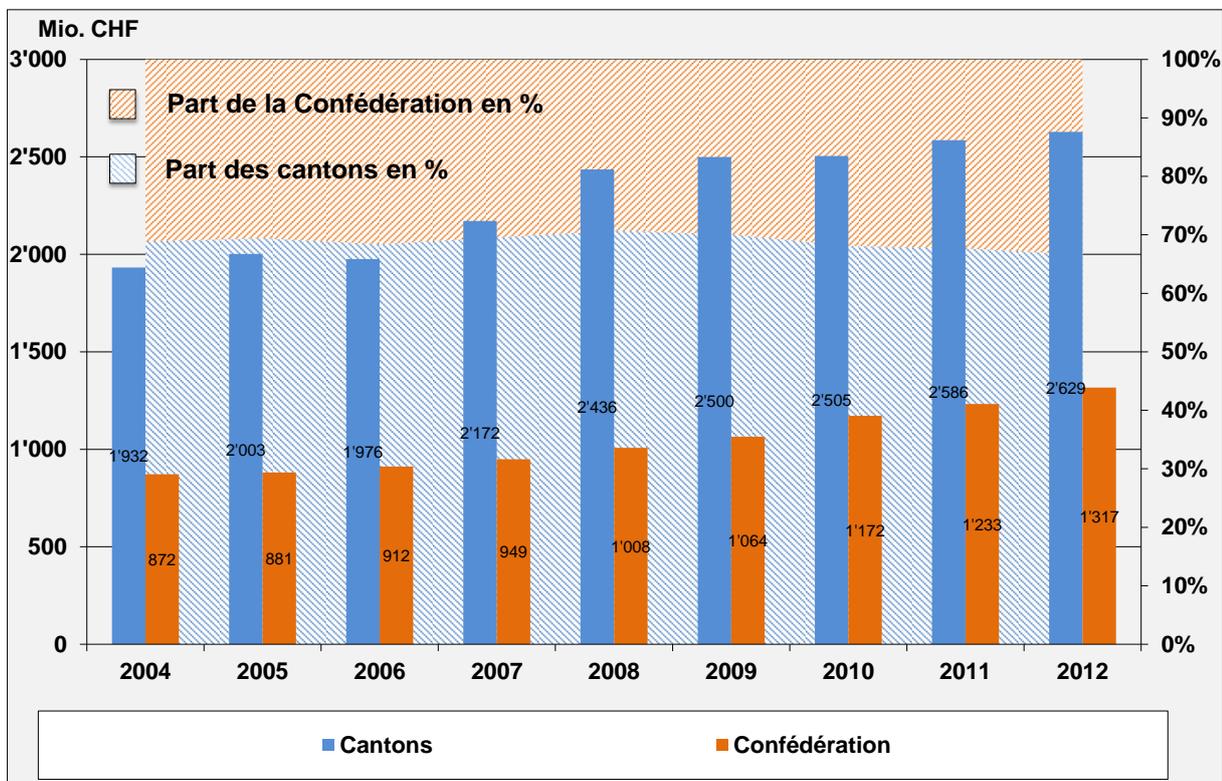
1. Comparaison entre le financement de la Confédération et celui des cantons dans les trois domaines de la formation financés conjointement

Figure A1: Financement en faveur de la formation professionnelle 2004-2012



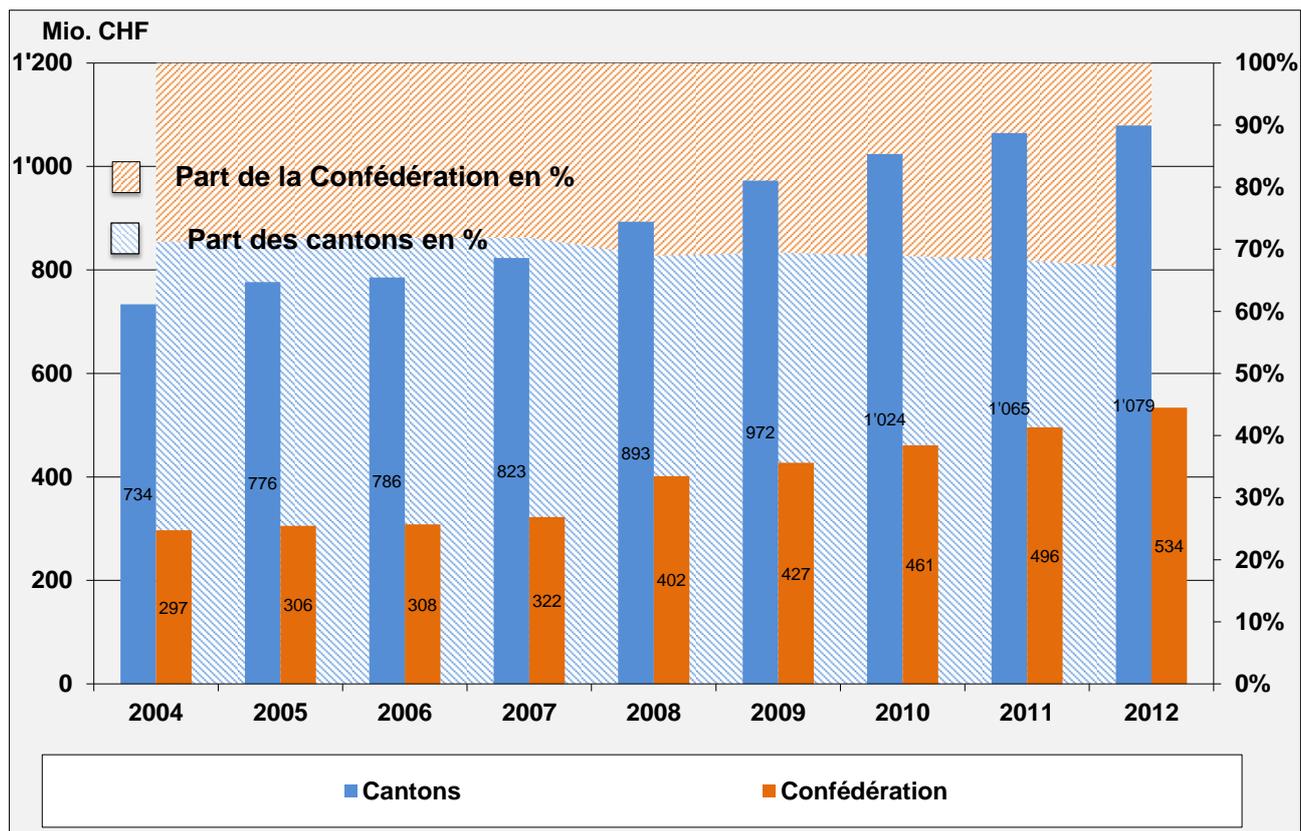
Source: Comptes d'Etat de la Confédération 2004-2012; Calculs SCFP et SEFRI.

Figure A2: Financement en faveur des universités cantonales 2004-2012



Source: Finances des hautes écoles universitaires 2004-2012, OFS.

Figure A3: Financement en faveur des hautes écoles spécialisées 2004-2012

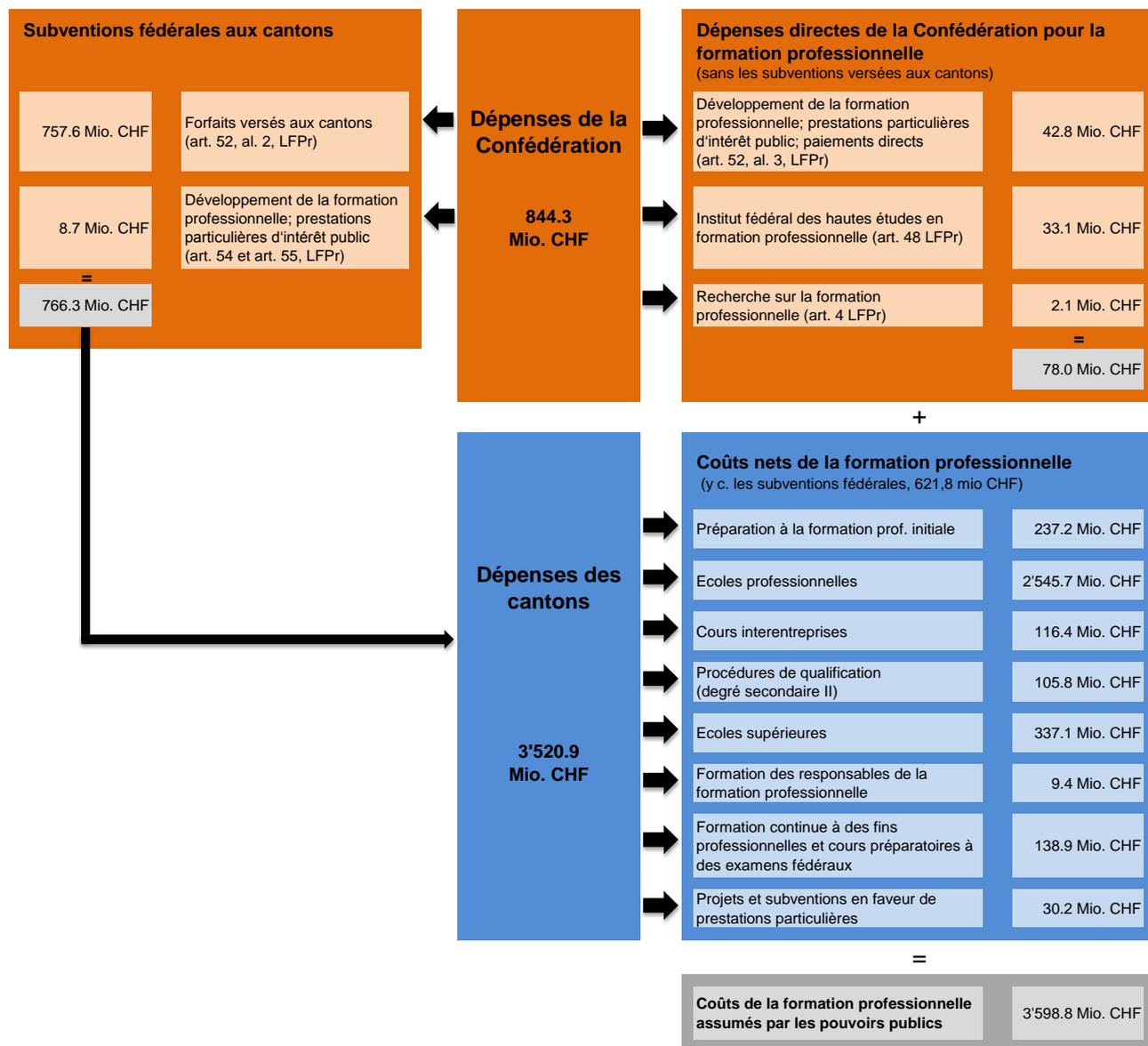


Source: Finances des hautes écoles spécialisées 2004-2012, OFS.

2. Le système de financement dans les trois types de formation financés conjointement

a. Formation professionnelle

Figure A4: Systématique du financement de la formation professionnelle 2012



Source: SEFRI et SCFP, 2012

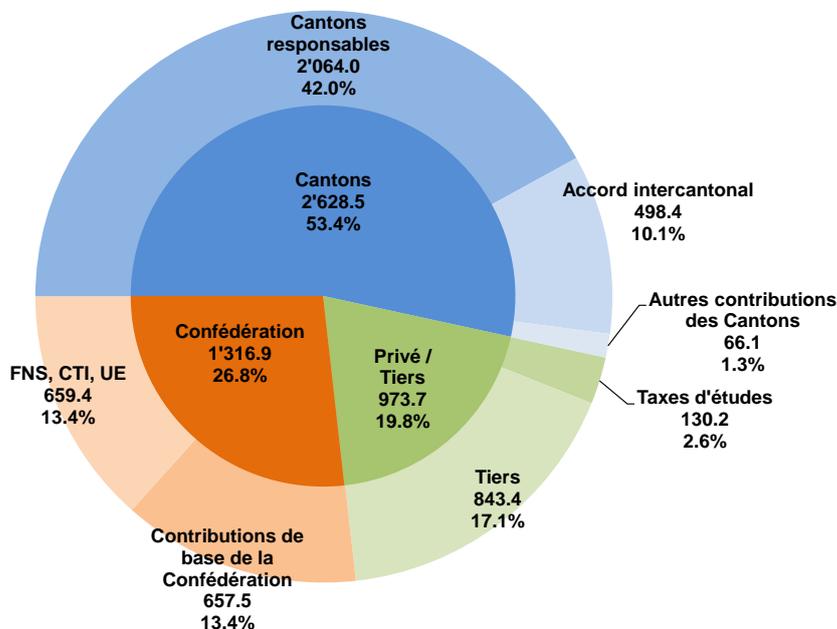
Calcul de la participation de la Confédération aux coûts de la formation professionnelle assumés par les pouvoirs publics en 2012

$$\begin{aligned}
 \text{Part de la Confédération} &= \frac{\text{Contributions aux cantons} + \text{dépenses directes de la Confédération}}{\text{Coûts de la form. prof. assumés par les pouvoirs publics 2008 – 2011}} \\
 &= \frac{766.3 \text{ mio.} + 78 \text{ mio.}}{3'422.5 \text{ mio.}} = 24.7\%
 \end{aligned}$$

b. Universités cantonales

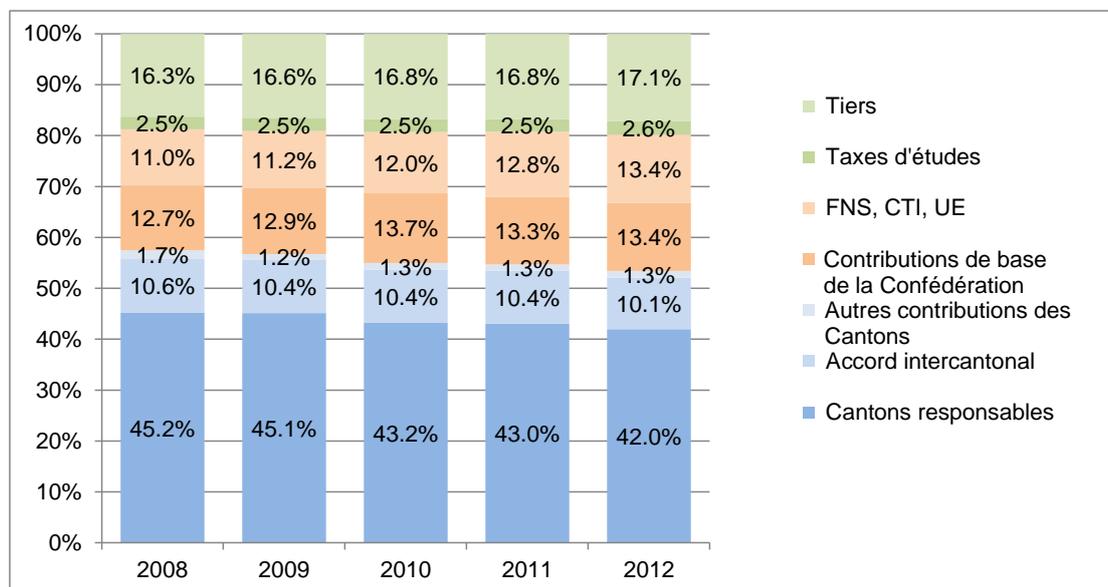
Ces illustrations ont été réalisées sur la base des statistiques de l'OFS ; statistiques établies sur la base des données des universités cantonales. Elles diffèrent légèrement des comptes d'Etat de la Confédération et des comptes des cantons. Néanmoins, elles permettent de donner un bon aperçu des parts de financement des différents pourvoyeurs de fonds.

Figure A5: Parts de financement dans les universités cantonales 2012



Source: Finances des hautes écoles universitaires, 2012, OFS.

Figure A6: Evolution des parts de financement dans les universités cantonales 2008-2012

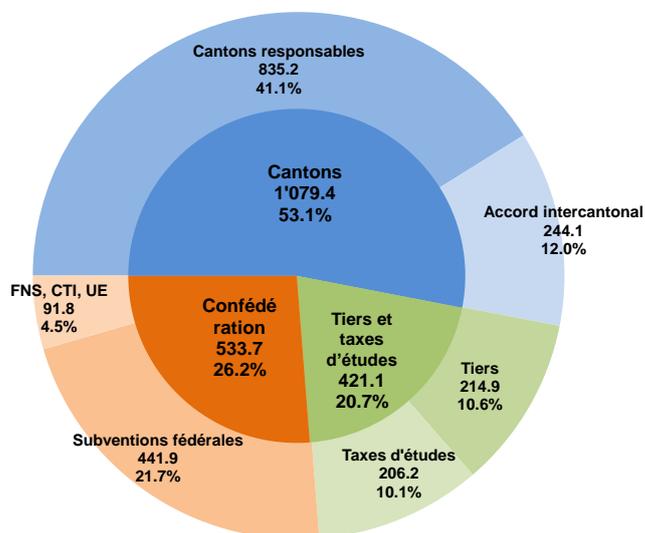


Source: Finances des hautes écoles universitaires, 2008-2012, OFS.

c. Hautes écoles spécialisées

Ces illustrations ont été établies sur la base de la comptabilité analytique des HES, uniquement pour les filières financées par la Confédération. Les données de la comptabilité analytique diffèrent légèrement des comptes de la Confédération ou des cantons, mais elles permettent de donner un bon aperçu des parts de financement des différents pourvoyeurs de fonds.

Figure A7: Parts de financement dans les Hautes écoles spécialisées 2012



Source: Finances des hautes écoles spécialisées, 2012, OFS.

Figure A8: Evolution des parts de financement dans les Hautes écoles spécialisées 2008-2012



Source: Finances des hautes écoles spécialisées 2008-2012, OFS.

Calcul de la part fédérale dans les coûts des HES 2012

Coûts totaux des HES (en millions CHF, arrondis) dont	2'327.9
Coûts imputables	1'473.2
Contributions fédérales (sans investissements, loyers, mise en œuvre)	424.7
Part fédérale (Contribution fédérale / Coûts imputables)	28.8%

Source: Reporting des hautes écoles spécialisées, 2012; SEFRI.